

Paris, le 12 septembre 2024



PREMIER MINISTRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission nationale
indépendante de
reconnaissance et de
réparation des préjudices
subis par les Harkis et les
autres personnes
rapatriées d'Algérie
(CNIH)

La Présidente

Le Secrétaire de séance

Procès-verbal de la commission plénière de la CNIH

Le 12 septembre 2024 s'est réunie la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie sous la présidence de Françoise DUMAS.

Étaient présents à cette réunion les membres de la commission ainsi que le représentant de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG) mentionnés dans l'annexe 1.

A l'occasion de cette réunion, la commission a statué sur :

- **573** ont été présentés ;
- **475** assortis d'un avis favorable de l'ONaCVG conformément à la liste jointe en annexe 2 pour un montant total de réparation s'élevant à **3 906 000** euros ;
- **98** dossiers assortis d'un avis défavorable ;
- **28 recours gracieux** assortis d'un avis favorable correspondant à un montant de **141 000** euros.

Ces **475** dossiers dont ces **28** recours gracieux ont été validés et peuvent donc faire l'objet d'un paiement.

Le secrétaire de séance

François-Xavier LE PELLETIER DE WOILLEMONT
Conseiller d'Etat en service extraordinaire

La Présidente

Françoise DUMAS
Députée honoraire, ancienne présidente
de la Commission de la défense
nationale et des forces armées de
l'Assemblée nationale

Copie :

Mme la directrice générale de l'ONaCVG

Hôtel de Castries
72 rue de Varenne
75007 Paris